



PROJET PEDAGOGIQUE
Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole
VERTEFEUILLE - PERPIGNAN
Primaire

Année 2021-2022
Direction :
Céline EQUISOAIN
Nicolas BOUYSSSE



PEP 66 DEL

10 Rue Paul Séjourné - BP 22 - 66350 TOULOUGES

Tel : 04.68.62.26.20 - Mail : del@adpep66.org

www.adpep66.org



SOMMAIRE

L'implantation

Les locaux

Le public

Les besoins spécifiques des 6/11 ans

Effectifs

Horaires de fonctionnement

L'équipe d'animation / Taux d'encadrement

Projets éducatifs

L'Accueil des Enfants en Situation de handicap

Mes intentions éducatives, mes objectifs, mes moyens et les évaluations

Les rôles de chacun

Les projets de l'ALAE

Une journée type en ALAE

Le non négociable

Evaluation / réunion

Protocole sanitaire COVID



ADRESSE

Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole
Vertefeuille (ALAE)

Rue de la Soulane
66000 PERPIGNAN

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole
VERTEFEUILLE—PERPIGNAN—Primaire

Année 2021-2022



L'implantation

Le Moulin à Vent est un quartier de Perpignan comportant environ 6000 logements et environ 9300 habitants, selon les chiffres de l'INSEE, sur une superficie de 4.89 km². La population active représente 41 % et le taux de chômage de 16%.

Il existe principalement deux types de construction :

- Des immeubles de 4 à 6 étages
- Des tours entre 9 et 12 étages
- Le Moulin à Vent est structuré par 3 Ramblas :
- La Rambla de l'Occitanie qui relie le Nord au Sud
- La Rambla de Vertefeuille
- La Rambla du Vallespir qui est le lieu le plus commerçant du quartier

Le quartier possède de nombreux commerces et infrastructures (associations sportives, crèches, haltes garderies, écoles maternelles et élémentaires, collège, université, commerces de proximité, annexe mairie...).

L'ALAE est situé, Rue de la Soulane, dans les locaux de l'école élémentaire Vertefeuille.

Les locaux

L'accueil de loisirs utilise :

- Une salle polyvalente
- Une BCD
- Les sanitaires
- Les cours de l'école
- L'accueil de loisirs maternel
- Une classe pour l'aide aux devoirs
- Une salle d'activités

Le public

L'école élémentaire compte à ce jour 207 enfants répartis en 9 classes allant du CP au CM2.

Ils sont répartis de la façon suivante : 1 classe de CP, 1 classe de CP/CE1, 1 classe de CE1, 1 classe de CE1/CE2, 1 classe de CE2, 1 classe de CE2/CM1, 1 classe de CM1, 1 classe de CM1/CM2, 1 classe de CM2.

Les besoins et caractéristiques des 6/11 ans

Dès 6 ans

- Âge de la réflexion, de l'expansion, de la motivation personnelle et des crises.
- Concentration et mûrissement.
- Âge du sérieux.
- Contrôle croissant des réactions émotives.
- Mesure mieux la distance le séparant de l'adulte auquel il est soumis.
- Dispersion et turbulence.
- Âge du déséquilibre.
- Curiosité.
- Participation, camaraderie, bande, groupe, équipe.
- Besoin de valorisation et d'affirmation de soi.

Dès 9 ans

- Différences entre groupe des filles et des garçons.
- Importance du leader.
- Déclin de la sexualité.
- Préoccupation et rêverie : besoin de s'isoler.
- Expérience collective de loisirs : besoin de jeux collectifs et esprit de compétition.

Dès 11 ans

- Dénigrement et critique du monde.
- Âge ingrat : révolte, indépendance.
- Sensibilité à la triche, aux dénonciations, aux mensonges : besoin d'avoir des règles fixes et respectées.

	BESOINS ET INTERETS	ATTITUDE DE L'ANIMATEUR
AFFECTIFS	La personnalité s'affirme Besoin de sécurité morale et matérielle, besoin de dédramatiser pour se rassurer Besoin d'affection Vie d'équipe, besoin de copains Capacités de coopération et de discussions	Instaurer un climat de sécurité affective mais discrétion, pas de démonstration Règles de plus en plus précises Écouter mais aussi dédramatiser Être vigilant sur la bande de copains, enfant à l'écart
INTELLECTUELS	Explorer, manipuler, coordonner Rêver, mémoriser Perfectionner ses attitudes Âge des principales acquisitions Recherche de savoir Indépendant pendant le jeu Il acquiert la logique mathématique / apprentissage de la lecture Découverte du monde (animal) (curiosité de leur vie) Enfant à de l'énergie pour faire des apprentissages	Donner de vraies réponses, fiabilité Valoriser les réalisations Écouter, guider, apporter des précisions Éveiller leur curiosité Susciter de l'intérêt

SOCIAUX	<p>École</p> <p>Importance grandissante du groupe, ou de la bande</p> <p>Faire pour les autres, aider</p> <p>L'amitié : meilleur ami</p> <p>Sens des responsabilités</p> <p>Intérêt pour l'environnement</p> <p>Distinction garçon/fille</p> <p>Parents ne sont plus les seules références</p>	<p>Attitudes de respect du matériel et des autres</p> <p>Donner des responsabilités réelles</p> <p>Aider le groupe à s'organiser mais le laisser évoluer, surveiller les « leaders »</p> <p>Besoin de cadres et de règles</p>
PHYSIQUES	<p>Maîtrise du corps</p> <p>Maîtrise de l'esprit</p> <p>Besoin de se dépenser</p> <p>Se fatiguent vite et récupèrent vite</p> <p>Toujours dans l'imaginaire mais plus de rapport à la réalité</p> <p>Besoin de dormir (environ 10 h)</p> <p>Bon appétit</p>	<p>Favoriser l'activité physique mais intervenir pour freiner lorsqu'elle devient débordante</p> <p>Jouer le rôle de l'arbitre</p> <p>Veiller au rythme</p> <p>Gérer la fatigue physique</p>
PSYCHOLOGIQUES	<p>Découverte de l'autre, du MONDE</p> <p>Prévalence de la tendresse sur les désirs sexuels</p> <p>Oui aux valeurs des adultes</p> <p>Obéissance</p> <p>Stade de la personnalité polyvalente (WALLON)</p> <p>Ne croit plus en la toute puissance parentale / se détache des parents</p> <p>Recherche des autres</p> <p>Référence aux adultes qu'il connaît (père, couple...)</p> <p>Découverte de la vie, de la mort aussi</p> <p>Phase de latence (FREUD) cela ne signifie pas que la sexualité n'existe pas!</p> <p>Intériorisation</p> <p>Établir des règles du jeu</p> <p>Essaie de se donner une morale (maîtrise du non)</p> <p>Importance du mensonge</p> <p>Essaie de braver l'interdit parental (bêtises multiples)</p>	<p>Respecter les références de l'enfant</p> <p>Valoriser et accompagner</p> <p>Fiabilité de l'adulte</p> <p>Faire passer des habitudes de respect de soi et des autres</p> <p>Répondre à leurs questions, à leur curiosité</p> <p>Susciter l'intérêt de l'enfant</p> <p>Être vigilant aux changements d'humeur, aux bagarres, etc.</p> <p>Être vigilant aux bêtises éventuelles</p>

Effectifs

A ce jour sont inscrits sur l'ALAE :

- 126 enfants (temps méridien)
- 96 enfants (temps du soir)

Horaires de fonctionnement

- Sur le temps méridien : 11h45/14h00
- Sur le temps méridien pour la garderie : 11h45/12h30 puis 13h30/14h00
- Sur le temps du soir : 17h00/18h15

L'équipe d'animation

L'équipe d'animation est composée :

- Sur le temps méridien : 1 directrice, 1 directeur adjoint et 10 animateurs.
- Sur le temps du soir : 1 directrice, 1 directeur adjoint et 4 animateurs.

EQUISOAIN Céline : directrice (Contrat à Durée Indéterminée).
BPJEPS LTP, BAFD, BAFA, PSC1.

BOUYSSÉ Nicolas : directeur adjoint (Contrat à Durée Indéterminée).
BAFD, BAFA, PSC1.

ANTOINE Sofiane : animateur (Contrat à Durée Indéterminée).
BAFA.

CASANOVAS Karine : animatrice (Contrat à Durée Indéterminée).
BAFA, CAP Petite Enfance, PSC1.

DELECROIX Calypso : animatrice (Contrat à Durée Indéterminée).
PSC1.

DESNOS Claire : animatrice (Contrat à Durée Déterminée).
CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance.

FERRER Laurent : animateur (Contrat à Durée Déterminée).
BAFA.

GERARD Charlene : animatrice (Contrat à Durée Indéterminée).
BAFA, PSC1.

KHICHANE Gulnaz : animatrice (Contrat à Durée Déterminée).
CAP Petite Enfance, PSC1.

MAZOUER Jules : animateur (Contrat à Durée Déterminée).
BAFA.

RAMIREZ Charlotte : animatrice (Contrat à Durée Déterminée).
BAFA, CAP Petite Enfance.

Le taux d'encadrement

1 animateur pour 14 enfants sur le temps méridien

1 animateur pour 18 enfants sur le temps du soir

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs Associé à l'École

VERTEFEUILLE—PERPIGNAN—Primaire

Année 2021-2022



Projets éducatifs

La ville de Perpignan a décidé de confier la gestion des accueils de loisirs à plusieurs associations d'éducation populaire et donc d'avoir recours au régime juridique du marché public. En réponse à l'appel à candidature, l'ADPEP a été retenue sur le territoire sud (la ville est sectorisée en 4 territoires).

Les droits et obligations respectifs de la Ville et de l'ADPEP sont fixés par le cahier des charges du marché public.

Le Projet Educatif Local de la ville

La ville de Perpignan a, avec l'ensemble des partenaires éducatifs, signé le projet éducatif local, le 21 novembre 2012. Le PEL est le document contractuel qui définit les orientations et les priorités éducatives des partenaires pour les enfants de 0 à 18 ans sur l'ensemble du territoire.

Le Projet Educatif Local s'appuie sur 5 objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mette en confiance, le valorise.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...).
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

Les organismes partenaires sont :

- Les services de l'Etat (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, Direction Régionale des Affaires Culturelles)
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Les collectivités territoriales (la ville de Perpignan, le Conseil Régional, le Conseil Départemental)
- Les fédérations d'Education Populaire
- Les associations (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves, Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public, Fédération des Délégués Départementaux de l'Education Nationale, les associations représentatives de parents d'élèves, Solidarité Jeunesse Roussillon)

Le PEDT s'inscrit dans la loi de refondation de l'école et reprend les valeurs éducatives définies conjointement avec les partenaires dans le cadre du PEL.

Ainsi, le PEDT a pour mission d'œuvrer pour que tous les enfants et les jeunes se construisent et s'épanouissent dans le cadre de valeurs citoyennes. Les acteurs éducatifs s'engagent à considérer l'enfant dans sa globalité et à agir en complémentarité avec la famille.

L'ADPEP

L'ADPEP a été fondée en 1915 par des Inspecteurs d'Académie et des instituteurs pour venir en aide aux orphelins de la guerre.

La Fédération des Pupilles de l'Enseignement Public a été reconnue Association d'Utilité Publique le 16 août 1919.

En 1925, l'ADPEP décide de se refonder pour s'occuper des « orphelins de la société », c'est-à-dire des enfants et des jeunes délaissés, oubliés ou exclus. Aujourd'hui, cette mission reste d'actualité.

Quatre principes guident l'action de l'ADPEP depuis l'origine :

- Le respect des principes laïques de la République.
- Des actions en complément des missions de l'Education Nationale.
- La dimension sociale : aider les plus nécessiteux.
- La fondation éducative : développer l'esprit de solidarité chez les jeunes.

Des Objectifs clairs :

- Apprendre à vivre ensemble et devenir autonome
- Participer à des projets collectifs
- Favoriser des initiatives individuelles au sein de la vie en collectivité
- Comprendre l'environnement pour le respecter
- Prendre en compte les parents
- Garantir la sécurité morale et affective des enfants
- S'adapter aux rythmes de l'enfant

Des accueils porteurs de valeurs :

Les PEP défendent trois grandes valeurs : la laïcité, la solidarité et l'égalité. Si la loi de 1905 implique la séparation des églises et de l'Etat, le principe de laïcité va bien au-delà. En effet, une dimension plus globale du principe de laïcité fait état du principe de « vivre ensemble » et d'ouverture à l'autre. «La laïcité fait appel à ce qu'il y a de moins manipulable chez un individu, à savoir, son intelligence et sa raison...» Extrait du projet fédéral PEP 2012 - 2017. La solidarité est la condition pour « faire société ». La solidarité définit les individus comme semblables non comme identiques d'où la nécessité d'un accompagnement différencié en milieu ordinaire. L'égalité pour les PEP est un principe d'action qui part du postulat que tout individu est capable, l'autonomisation étant une condition de l'égalité.

L'accueil d'enfants en situation de handicap

Les activités organisées dans le cadre du PEDT doivent, dans la mesure du possible, être ouvertes aux enfants atteints de handicap selon les principes de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

La ville de Perpignan au travers de la charte handicap « vacances et loisirs non spécialisés » dont elle est signataire ainsi que les Pupilles de l'Enseignement Public qui y ont adhéré, se sont engagés à favoriser l'accueil de ces enfants.

L'objectif de la charte de qualité : Il s'agit de permettre l'intégration d'enfants en situation de handicap au sein de nos structures lors de tous ces temps de loisirs.

Cette intégration passe par la rencontre avec d'autres enfants « valides » dans le but de faire tomber les barrières par les différences, l'intolérance et la ségrégation dès le plus jeune âge.

L'accueil d'enfants en situation de handicap ne peut se réaliser que sous certaines conditions et en fonction du handicap de celui-ci.

Cela passe par la rencontre des familles ainsi que les éducateurs qui suivent les enfants, mais aussi par du personnel qualifié, ayant des connaissances sur les différents handicaps que l'on peut rencontrer.

Il est parfois nécessaire et toujours en fonction des handicaps de l'enfant d'avoir une personne détachée, soit un animateur soit une auxiliaire de vie scolaire, mise à disposition pour assurer le suivi de l'enfant et son intégration au sein du groupe.

Les PEP se retrouvent bien dans l'engagement commun du Projet Educatif Local de Perpignan fondé sur les valeurs d'égalité, de solidarité et de laïcité.

Mes intentions éducatives, mes objectifs, mes moyens et les évaluations

Ma première intention éducative

Responsabilisation : La responsabilisation consiste à laisser à une personne une certaine liberté d'action et d'autonomie, dans le but de lui faire prendre des responsabilités et de l'amener à se gérer avec une plus grande indépendance.

Mes objectifs généraux:

- Permettre à l'enfant de faire ses choix.
- Favoriser chez l'enfant la maîtrise de soi, physique et verbale.
- Favoriser la prise de conscience sur son environnement.

Mes objectifs opérationnels :

- Donner la possibilité à l'enfant de s'exprimer et de prendre position.
- Ouvrir la conscience à l'enfant de l'importance du respect d'autrui.
- Apporter des notions sur la protection de l'environnement.
- Donner les moyens à l'enfant d'acquérir des notions de développement durable.

Moyens et méthodes mis en place:

- En organisant des temps d'échanges en groupe pour avoir leurs avis sur les activités, connaître leurs envies et leurs besoins et les respecter.
- Mise en place d'activités variées.
- Mise en place d'une boîte à idées.
- En impliquant les enfants dans l'élaboration des règles de vie.
- En faisant respecter les règles de vie.
- En amenant les enfants à réfléchir sur les conflits.
- Mise en place des activités et projets d'animation sur ce thème.
- Mise en place d'outils pour permettre à l'enfant de faire du tri (poubelles de tris, composte...).

Exemples de moyens d'évaluation :

- Les enfants expriment-ils leurs envies et leurs besoins ?
- Les enfants ont-ils la possibilité de choisir parmi différentes activités ?
- Sollicitent-ils souvent les adultes ?
- Utilisent-ils régulièrement la boîte à idées ?
- Les enfants s'investissent-ils dans la préparation et la mise en place des règles de vie ?
- Les enfants se respectent-ils entre eux ?
- Les enfants utilisent-ils des outils mis en place par l'équipe d'animation pour la gestion des conflits ?
- Faut-il souvent reprendre les enfants sur les règles de vie ?
- Est-ce qu'ils se parlent correctement ?
- Est-ce que les adultes ont su proposer des activités autour du développement durable ?
- Est-ce que les enfants utilisent régulièrement les outils mis à disposition pour le recyclage et le développement durable ?

Ma deuxième intention éducative

Autonomie : Qui fonde son comportement sur des règles choisies librement, indépendance morale ou intellectuelle.

Il s'agit de faire en sorte que les enfants fassent de plus en plus de choses seuls. Pour cela l'équipe doit les aider en leur apprenant et en leur faisant confiance, en tenant compte de l'évolution, des capacités et des besoins de chacun. On est dans l'apprentissage et dans l'accès à l'autonomie.

Mes objectifs généraux :

- S'approprier l'espace.
- Développer chez l'enfant l'esprit critique.
- Impliquer l'enfant dans la vie quotidienne.

Mes objectifs opérationnels :

- Donner la possibilité à l'enfant d'avoir des repères.
- Amener l'enfant à faire seul.
- Donner des notions à l'enfant sur les règles d'hygiène.

Moyens et méthodes mis en place :

- En aménageant des espaces avec les enfants où ils pourront évoluer selon leurs envies.
- En s'appropriant des lieux.
- En laissant à l'enfant faire sa propre opinion.
- En laissant l'enfant faire seul son activité.
- Mise en place de concours.
- Affichage des règles d'hygiène.
- En laissant l'enfant à se servir et débarrasser seul.

Exemples de moyens d'évaluation :

- Les enfants se rendent-ils dans les différents espaces selon leurs envies ?
- Repèrent-ils tous les lieux de vie mis à leur disposition ?
- Les enfants participent-ils à la personnalisation des espaces ?
- Les enfants se servent-ils et débarrassent-ils seuls ?
- Les enfants se lavent-ils les mains avant et après chaque passage aux toilettes ?
- Les enfants se lavent-ils les mains avant et après chaque repas ?
- Les enfants participent-ils tous aux différents concours proposés durant l'année ?
- Sollicitent-ils les adultes sur les différents temps ?
- Les enfants s'expriment-ils ?
- Les enfants sont-ils capable d'exprimer leurs avis ?

Ma troisième intention éducative

Socialisation : Ensemble des processus par lesquels l'individu s'intègre pendant l'enfance à la société ; apprentissage de la vie de groupe par l'enfant.

C'est grâce au processus de socialisation que les enfants d'aujourd'hui deviendront les citoyens de demain.

Mes objectifs généraux :

- Favoriser les échanges.
- Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité.

Mes objectifs opérationnels :

- Permettre à l'enfant de s'exprimer sur ses pratiques et ses expériences.
- Permettre l'implication des enfants dans la vie de l'accueil de loisirs.

Moyens et méthodes mis en place :

- Mise en place de temps conviviaux où les enfants peuvent discuter.
- Organisation des fêtes au sein de l'ALAE.
- Organisation des temps forts avec les enfants.
- Organisation des temps en groupe pour favoriser la communication.
- En respectant et acceptant les différences de chacun.
- En partageant les savoirs de chacun.
- En respectant et en faisant respecter le matériel et les locaux.
- En apprenant les enfants à ranger tout en rangeant nous-mêmes.

Exemples de moyens d'évaluation :

- Les enfants participent-ils aux fêtes ?
- Les enfants se mélangent-ils aux autres ?
- Facilité de communication avec chacun.
- Le matériel et les locaux sont-ils en bon état ?
- Le matériel est-il bien rangé ?
- Comment les enfants et les adultes se parlent-ils ?
- Comment se sentent-ils ?
- Est-ce que les enfants et les adultes s'entraident ?
- Y a-t-il une bonne communication à l'accueil ?
- Enthousiasme des enfants et des adultes.
- Ambiance du groupe.

Les rôles de chacun

Le directeur

- Pour que l'année se déroule correctement et que chaque individu y trouve sa place, son intérêt, le directeur doit mettre en place et gérer la préparation, le déroulement et la finalité de l'année.
- Il est garant du projet pédagogique qui est en accord avec le projet éducatif, et assure son suivi. Il est responsable de la période (et donc du groupe, des locaux) et doit s'assurer que tout est mis en place pour garantir le bon déroulement.
- Il doit connaître et appliquer les règles SDJES et informer le reste des adultes en leur donnant la possibilité de se renseigner si nécessaire (instructions à disposition, téléphones affichés).
- Il établit un climat de confiance, analyse les différents problèmes rencontrés et les points forts, prévient, observe et prend des décisions.
- Il a la même conduite à tenir que les animateurs car c'est un référent.
- Il a un rôle de formateur avec tous les membres de l'équipe et plus particulièrement avec les stagiaires, et il met en place des outils d'aide afin que chacun puisse évoluer.
- Il assure la gestion et l'organisation administrative, financière et pédagogique (inscription administrative des enfants, gestion des présences des enfants et du personnel, suivi de l'entretien des locaux et du matériel, gestion des commandes, budget).
- Il assure un lien direct avec l'ADPEP, la mairie et les services, avec les animateurs, les enfants et les parents.
- Il veille à la présence de tous les documents obligatoires sur le centre : déclaration d'ouverture, registre de sécurité, assurance, projet éducatif, dossiers animateurs, fiches sanitaires des enfants, numéros de téléphone d'urgence.
- Il prépare et mène les réunions de préparation et les bilans en favorisant l'information et la communication.

Le directeur adjoint

- Il travaille en partenariat avec le directeur, il le seconde dans son action.
- Il coordonne l'équipe d'animation et veille au respect du projet.
- Il a des fonctions liées à l'accompagnement des animateurs.
- Il est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction en ce qui concerne le projet pédagogique.
- Il a un rôle de formation des animateurs et de suivi des animateurs stagiaires.
- Il assure le remplacement du directeur en cas d'absence.
- Il participe à la gestion de la structure (financière, administrative et pédagogique).
- Il applique et contrôle la réglementation jeunesse et sport.

L'animateur

Pour assurer la sécurité des enfants, les animateurs doivent connaître les règles SDJES en vigueur et les respecter (elles sont à la disposition de chacun dans le centre). Il est primordial que chacun connaisse les responsabilités qu'il y a en encadrant un groupe d'enfants.

Il faut se servir du projet pédagogique comme outil de travail et le respecter.

Pour que la vie soit agréable et réponde bien aux besoins et aux envies des enfants, une conduite est à suivre, chacun doit :

- Assurer la sécurité physique, affective et morale de chaque enfant.
- Agir en personne responsable.
- Se référer au projet pédagogique.
- Savoir se placer dans l'espace.
- Favoriser les échanges.
- Mettre en place des activités variées et adaptées à l'âge des enfants.
- Communiquer avec les parents.
- Gérer sa fatigue.
- Gérer sa saturation.
- Être souriant.
- Être motivé et motivant.
- Respecter l'enfant en tant qu'individu à part entière.
- Être à l'écoute des enfants et répondre à leurs demandes.
- Être disponible.
- Savoir improviser.
- Savoir se documenter.
- Savoir aider.
- Être ponctuel.
- Être cohérent.
- Savoir gérer son activité (de la proposition au rangement).
- Faire part à l'assistant sanitaire des problèmes de santé (mêmes minimes).
- Savoir travailler en équipe et écouter l'autre.
- Participer aux réunions de préparation.
- Savoir se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.

L'animateur est un référent pour l'enfant. Il doit donc montrer l'exemple en étant responsable, civique et en prêtant attention à ses faits et gestes ainsi qu'à son langage.

C'est aussi un formateur pour les autres adultes car chacun a quelque chose à apporter aux autres.

L'animateur stagiaire

Le stage doit lui permettre de faire le lien entre la théorie et le terrain, de mettre en pratique ce qu'il a appris durant la session de formation générale et approfondir ses connaissances en matière de techniques d'animation.

Il fait partie de l'équipe et à ce titre il doit comme ses collègues animateurs agir de la même façon.

L'assistant sanitaire

- Il travaille en partenariat avec le directeur.
- Il est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction en ce qui concerne le suivi sanitaire.
- Il est responsable de l'infirmerie, du suivi sanitaire, des soins, des trousseaux à pharmacie.
- Il gère les traitements à administrer sous ordonnance médicale fournie par les parents.
- Il connaît les particularités médicales des enfants et en informe les animateurs.
- Il fait de la prévention et informe régulièrement tous les autres membres de l'équipe.
- Il gère les fiches sanitaires de liaison.
- Il gère le cahier d'infirmerie.
- Il est le référent en matière de santé auprès des parents.

Les projets de l'ALAE

Dans le cadre des marchés, l'ADPEP s'est engagée à travailler sur les axes fixés par la ville à travers des projets :

- Encourager l'épanouissement, l'apprentissage du vivre ensemble par l'éducation, la citoyenneté, la participation et la prise de responsabilité progressive pour chaque enfant.
- Privilégier le bien-être de l'enfant et le développement de ses compétences.
- Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire.
- Développer des projets parentalités.
- Développer des projets passerelles.

Au-delà des axes fixés, la ville de Perpignan a obtenu le label « Ville amie des enfants » pour la période 2020/2026 auprès de l'UNICEF et l'Association des Maires de France.

Ce plan repose sur les engagements suivants :

- Le bien être de chaque enfant.
- La lutte contre l'exclusion, la discrimination et pour l'équité.
- Un parcours éducatif de qualité.
- La participation et l'engagement de chaque enfant et chaque jeune.
- Le partenariat avec UNICEF France.

L'objectif de l'équipe est donc de proposer un large panel d'activités à travers les axes évoqués, de façon à ce que chaque enfant puisse suivant son envie et son rythme, choisir celle qui correspond le mieux à son attente et en gardant une cohérence pédagogique dans les actions menées. Les projets ou activités proposés peuvent être initiés par les enfants, soit par l'exploitation de la boîte à idées, soit par des réunions en grand groupe. En effet il est important que l'enfant puisse dans le cadre de l'ALAE s'exercer à la citoyenneté, par le vote (concours...), par le choix et la proposition des d'activités.

Les enfants ont aussi la possibilité tous les jours pendant le temps méridien de faire des jeux extérieurs menés, de jouer seuls entre eux, de participer aux projets. Ils peuvent aller dans la salle polyvalente et la salle BCD (jeux de société, puzzle, dessins), dans le hall (carroms, jeux en bois, jeux d'échec, de dames) ou la cour (ping-pong, babby-foot...).

Quelques exemples de projets proposés :

Le projet « Tous avec un livre » : Chaque jour, enfants et adultes lisent pendant 15 minutes en silence un livre de leur choix. L'objectif de ce projet est de développer l'esprit critique et la liberté de penser.

Le projet « Développement de la pensée numérique » : Ce projet a pour objectif de sensibiliser les enfants à l'ère numérique à travers des ateliers débranchés et d'encodages.

Le projet « En plateau » : Ce projet permet aux enfants de découvrir de nouvelles façons de jouer en s'investissant dans la création et la gérance d'un club ludothèque. En parallèle, les enfants ont accès aux jeux de société par le biais de différents partenaires (ludothèque de quartier, magasin spécialisé et association).

Le journal de l'ALAE (intitulé « les P'tits Rapporteurs »). Il est composé de textes (brefs comptes rendus, reportages, enquêtes...), de photos prises par les enfants, de jeux créés ou proposés par ces derniers et enfin d'informations pour les parents.

Il a pour principaux objectifs :

- Apprendre à utiliser avec discernement les ressources offertes par les nouvelles technologies
- Motiver les productions d'écrits et d'images
- Il est aussi un outil de communication avec les partenaires (les parents, l'ADPEP...).

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole

VERTEFEUILLE—PERPIGNAN—Primaire

Année 2021-2022



Le projet « Dans le monde de Vertefeuille » : Il est la continuité du projet réalisé l'année dernière « Et si on parlait » qui vise à développer le vivre ensemble au sein de la communauté éducative de loisirs par de la sensibilisation et des actions.

Le projet « J'aime ma cantine » : Ce projet a pour objectif de permettre aux enfants de se réapproprier leur lieu et d'en faire un endroit convivial. Un endroit où l'on se sent bien et auquel on a contribué est un endroit que l'on respecte.

Le projet « Jardinage recyclé » : Ce projet a pour objectif de responsabiliser les enfants au monde qui les entoure. Ils vont contribuer à rendre leur environnement meilleur à travers la découverte du jardinage et de technique de recyclage.

Le projet « Hand Ball » : Ce projet est à l'initiative de la ville de Perpignan, de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale et du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. Ce projet sportif relève d'une démarche partenariale de qualité sur un territoire donné, il vise à :

- Développer les valeurs citoyennes
- Impliquer les familles
- Renforcer le lien entre l'école, l'environnement et le milieu associatif

Le projet « Challenge culinaire les Mini Toques » : Ce projet est organisé par le SYM Pyrénées Méditerranée et a pour objectif de sensibiliser les enfants à la consommation de fruits et légumes frais et de saison.

Mise en place de concours : de chants, de danses, de dessins, de poèmes, d'imitateurs...

Les concours permettent : de valoriser la production de l'enfant, de développer l'esprit critique, d'exercer la citoyenneté par le vote, de favoriser le travail en équipe, de participer à un événement festif.

Participation aux droits de l'enfant 2021 : Nous reconduisons cette année des activités autour de cette journée avec l'ensemble des enfants et de l'équipe d'animation de l'ALAE Vertefeuille.

Le projet « Accompagnement aux devoirs » : L'équipe d'animation a un rôle d'accompagnement à la scolarité. Ce projet se présente en 2 temps : l'aide aux devoirs et des ateliers (mathématique, français...) sous formes de jeux pédagogiques. Les objectifs sont :

- Le développement de la sensibilité et de la créativité
- Aptitude à la communication
- Apprentissage de la vie collective et de la citoyenneté
- Développement de l'inventivité et des aptitudes logiques
- Développement de la curiosité et de l'esprit scientifique
- Amélioration des résultats scolaires

En parallèle, trois à quatre bénévoles de l'association, Entr'aide Roussillon, interviennent une fois par semaine auprès d'un enfant chacun. Ce soutien scolaire s'adresse aux enfants dont les parents n'ont pas la possibilité de les aider car ils ne maîtrisent pas la langue française.

Une journée type à l'ALAE

Le temps méridien

11h45 : Chaque animateur se rend dans une classe pour récupérer les enfants et pour faire l'appel.

11h50/13h00 : Repas échelonné au Self (l'ordre de passage change chaque jour).

11h50/13h50 : Temps d'activités dans la cour sur les différents lieux (les animateurs sont répartis chaque jour sur un lieu et un projet).

11h45-12h30 : 1^{er} temps des projets

12h45-13h30 : 2^{ème} temps des projets

13h50 : Fin du temps méridien, les enfants sont sous la responsabilité des enseignants lorsqu'ils arrivent.

11h45/12h30 et 13h30/13h50 : Garderie dans la BCD.

Les enfants ont la possibilité d'aller sur différents types d'activités (ludothèque, temps libre dans la cour, plateau sportif, tennis de table, jeux de carrom, d'échecs et jeux en bois) en sachant que la moitié des projets se déroulent de 11h45 à 12h30 et l'autre moitié de 12h45 à 13h30.

Le temps du soir

17h00 : Accueil des enfants dans la petite cour ou dans la salle polyvalente (en cas de mauvais temps).

17h/17h30 : Départ échelonné des enfants de la garderie.

17h15/18h00 : Espace leçons puis possibilité pour les enfants de participer à des ateliers (mathématiques, français...) sous formes de jeux pédagogiques une fois les devoirs terminés.

18h00/18h15 : Départ échelonné des enfants

Le non négociable

- Appliquer la législation en vigueur.
- Interdiction de fumer devant les enfants et dans tous les locaux accueillant ou non des enfants.
- Interdiction d'introduire ou de consommer de l'alcool ou produits illicites sur le centre de loisirs.
- Respect des horaires de travail.
- Présence obligatoire à tous les temps de travail pour le bon déroulement de la journée.
- Tenue correcte et adaptée au travail.
- Aucun conflit en présence des enfants.
- Respect des personnes, lieux et matériel.
- Respect des règles de vie et des décisions prises en commun.
- Tout acte de violence physique, morale ou verbale entraînerait des sanctions.
- Appel téléphonique auprès de la direction pour signaler absence.

Evaluation / réunion

C'est durant ces temps de réunion hebdomadaires que sont programmés l'organisation de la vie quotidienne, les projets d'activité ainsi que leur préparation...

Pour les projets, les évaluations portent sur le suivi en rapport avec le projet pédagogique, les difficultés rencontrées, les améliorations à apporter.

Les réunions permettent aussi d'échanger des savoirs et des compétences dans l'équipe. Elles sont nécessaires pour la cohésion de l'équipe et le bon déroulement.

Protocole COVID ALAE Vertefeuille

Effectifs accueillis

	Cantine	Soir
G1 Mme Lemay CP	12	10 (CP) 18 (CE1) 22 (CE2) 24 (CM1) 22 (CM2)
G2 Mme Cambo CP/ CE1	11	
G3 Mme Jean-Pierre	12	
G4 Mme Jacquet CE1/	14	
G5 Mme Jadé CE2	14	
G6 Mme El Yahyaoui CE2/CM1	12	
G7 Mr Claverie CM1	16	
G8 Mme Naranjo CM1/CM2	18	
G9 Mme Vidal CM2	17	
Total	126	

Temps méridien : 1 directrice + 1 directeur Adjoint + 10 animateurs

Temps du soir : 1 directrice + 1 directeur Adjoint + 4 animateurs

Espaces utilisés

- Les cours de l'école (activités extérieures et garderie)
- Bureau de la direction dans la BCD (garderie) et dans l'ALSH
- Salle polyvalente (activités intérieures)
- Salle RASED (salle d'isolement d'un cas suspect)
- Les halls d'école (activités intérieures)
- Les salles d'activités de l'ALSH
- La salle d'activités de l'école (activités intérieures)
- Salle de classe de Mme Cambo (aide aux devoirs)
- Sanitaires

Sens de circulation dans le bâtiment

Les entrées et sorties des groupes seront échelonnées.

	NIVEAU	ENSEIGNANTS	ANIMATEURS	ESPACE DE CIRCULATION
G1	CP	Mme Lemay	Irina	Entrée et sortie par la cour Circulation cour et couloir ping-pong
G2	CP/CE1	Mme Cambo	Gulnaz	Entrée et sortie par le couloir et circulation couloir et cour
G3	CE1	Mme Jean-Pierre	Claire	Entrée et sortie par la cour Circulation cour et couloir ping-pong
G4	CE1/CE2	Mme Jacquet	Charlotte	Entrée et sortie par la cour circulation cour et couloir ping-pong
G5	CE2	Mme Jadé	Laurent	Entrée et sortie par la cour Circulation cour et couloir ping-pong
G6	CE2/CM1	Mme El Yahyaoui	Sofiane	Entrée et sortie par la cour Circulation cour et couloir ping-pong
G7	CM1	Mr Claverie	Charlène	Entrée et sortie par la cour Circulation cour et couloir ping-pong
G8	CM1/CM2	Mme Naranjo	Karine	Entrée et sortie par la cour Circulation cour et couloir ping-pong
G9	CM2	Mme Vidal	Calypso	Entrée et sortie par la cour Circulation cour et couloir ping-pong

Utilisation des locaux

	ESPACE SANITAIRE	ESPACE EXTERIEUR
G1	Dans couloir nouveau bâtiment Point d'eau dans la classe	Cour des ballons
G2	En face de la classe Point d'eau dans classe	Cour des ballons
G3	Dans couloir nouveau bâtiment Point d'eau dans classe	Cour des ballons
G4	Dans couloir ancien bâtiment Point d'eau dans classe	Préau
G5	Dans couloir ancien bâtiment Point d'eau dans classe	Cour principale
G6	Dans couloir ancien bâtiment Point d'eau dans classe	Plateau sportif
G7	Dans couloir ancien bâtiment Point d'eau dans classe	Plateau sportif
G8	Dans couloir ancien bâtiment Point d'eau dans classe	Cour principale
G9	Dans couloir ancien bâtiment Point d'eau dans classe	Cour principale

Les point d'eaux dans les classes permettront aux enfants de se laver les mains et de boire en cas de soif avec un gobelet jetable fourni par l'animateur (mise à disposition par l'association).

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole

VERTEFEUILLE—PERPIGNAN—Primaire

Année 2021-2022



Journée type

Le temps méridien :

L'animateur se rendra directement dans la classe à 11h45 pour récupérer son groupe.

A noter que notre fonctionnement est en lien avec celui de l'école et par conséquent nous ne brassons pas les groupes. Pour les repas, ils seront pris dans le restaurant scolaire, le passage en cantine sera mis en place de façon échelonné en 5 services.

Les repas seront servis en self. L'animateur référent du groupe, muni d'un gant, se positionnera à la distribution des couverts, du fromage et du pain pendant le passage des enfants et veillera aux normes d'hygiène. A table, l'animateur, muni d'un gant, servira de l'eau à tous les enfants de son groupe et seulement de son groupe. Aucun groupe pendant le temps du repas ne sera mélangé.

Le sens de circulation reste inchangé dans la cantine (entrée par la porte de droite et sortie par la porte de gauche). Les enfants sortiront ensemble de la cantine par groupe.

Après chaque service, les tables seront désinfectées par les agents.

Un zonage par groupe sera mis en place dans la cour, les enfants de groupes différents ne peuvent pas jouer ensemble. Des temps d'animation vont être mis en place en respectant les gestes barrières et les consignes données face à cette situation exceptionnelle.

Selon le protocole : Dans les écoles élémentaires, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos, entre l'adulte et les enfants ainsi qu'entre les enfants quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre enfants d'un même groupe. Si la configuration dans les salles ne permet absolument pas de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, alors l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les enfants.

A compter du niveau jaune, la distanciation physique doit être maintenue entre les enfants de groupes différents.

Les activités physiques et sportives se déroulent en principe à l'extérieur. Toutefois, lorsque la pratique en intérieur est indispensable (intempéries, disponibilité des installations...), une distanciation de 2 mètres est respectée.

A la restauration scolaire, la stabilité des groupes est recherchée et, dans la mesure du possible, les mêmes enfants déjeunent tous les jours à la même table.

Les enfants inscrits à la garderie se réuniront en BCD, les parents se présenteront au portail de la cour des ballons. Les enfants seront donc amenés par Céline ou Nicolas directement aux parents.

A la reprise de l'école, le passage de relais aux enseignants se fera dans les classes.

Départ du soir :

A partir de 17h00, l'équipe d'animation sera positionnée portail de la cour des ballons, l'endroit où les parents doivent se présenter.

Deux zones seront créées dans la cour : une pour les CP-CE1-CE2 et une pour les CM1 et CM2, deux animateurs seront positionnés par zone et un référent pour les soins.

Les parents ne peuvent pas entrer dans les locaux scolaires. L'enfant sera alors appelé. Les parents devront respecter la distanciation sociale et éviter les croisements.

Aide aux devoirs :

Céline et Nicolas seront positionnés dans la cour des ballons de 17h00 à 17h30 pour l'accueil des parents. Le portail sera fermé de 17h30 à 18h00 afin que les enfants puissent faire leurs devoirs. Les enfants sont repartis en groupe de niveau accompagné par un animateur.

Animateur	Lieu	Niveau
Calypso	Classe de Mme Naranjo	CP et CP/CE1
Karine	Salle d'activités	CE1 et CE1/CE2
Charlène	BCD	CE2 et CE2/CM1
Sofiane	Salle Poisson ALSH	CM1 et CM1/CM2
Nicolas	Salle Dragon ALSH	CM2

Equipe d'animation

Le référent COVID est Céline EQUISOAIN (Directrice ALAE).

Le référent COVID veille au respect des gestes barrière et du protocole pour assurer la santé et la sécurité des salariés et des usagers. Il est l'interlocuteur privilégié des salariés et travaille en collaboration avec le CSE, les services de santé au travail et les ressources humaines. Il veille à l'approvisionnement du gel hydro-alcoolique et des masques.

Les masques grand public sont fournis par la direction, un par temps d'accueil. Il est obligatoire et sera porté par l'ensemble du personnel d'animation au contact du public enfant et pendant la circulation au sein des locaux de l'école.

Tous les professionnels devront se laver les mains régulièrement.

Le gel hydro-alcoolique et le savon liquide sera fourni ainsi que des gants à usage unique pour effectuer les soins sanitaires ou autres (une paire de gants = une action).

Les animateurs rappelleront et feront appliquer aux enfants les gestes barrières. Le lavage des mains devra être effectué en rentrant dans les salles, après le passage aux toilettes, avant le repas... (voir paragraphe ci-dessous).

Gestes à adopter

Les gestes barrières rappelés dans le référentiel, doivent être appliqués en permanence, partout, par tout le monde.

- Se laver les mains régulièrement
- Eternuer et tousser dans le pli de son bras
- Mettre son mouchoir dans la poubelle et se laver les mains
- Saluer sans se serrer, éviter les embrassades

Le lavage des mains doit être réalisé sous le contrôle d'un adulte : à l'arrivée, avant de rentrer dans une salle, avant chaque repas, après être allé aux toilettes, après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué, autant que besoin.

Le lavage des mains :

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible avec une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire.

A défaut de disposer de points d'eau en nombre suffisant, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique peut être envisagée exceptionnellement, y compris pour les plus jeunes sous le contrôle d'un animateur.

Procédure de gestion d'un cas suspect

En cas de symptômes avec ou sans fièvre chez un enfant :

Les symptômes : toux, éternuement, essoufflements, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre...

Conduites à tenir : se référer au directeur de l'ALAE + isolement dans une salle prévue à cet effet : salle RASED + port du masque à l'enfant + prise de température par l'assistant sanitaire.

Les parents de l'enfant sont avertis et doivent venir le chercher. L'enfant ne pourra pas être accepté de nouveau dans l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu.

Les locaux

Les locaux devront être aérés de façon régulière (chaque demi-journée pendant 15 minutes).

Les portes devront rester ouvertes au maximum pour éviter les contacts avec les points de contact (poignées de porte).

Les agents effectueront le nettoyage/désinfection des locaux au minimum une fois par jour, ainsi que les points de contact et toilettes.

Néanmoins les animateurs seront responsables de leurs salles pendant les temps d'ALAE et devront être acteur de la désinfection des points de contact à la mi-journée. Des lingettes ou des solutions virucides seront mise à disposition.